

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°02/2021**

<b>Date convocation</b>	<b>: 01.04.2021</b>
<b>Nombre de conseillers</b>	<b>: 15</b>
<b>En exercice</b>	<b>: 15</b>

<b>Présents</b>	<b>: 9</b>
<b>Votants</b>	<b>: 10</b>

L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de Salinelles, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Line GAL, 1<sup>er</sup> Adjoint, par délégation du Maire.

**Présents** : Mesdames Line GAL, Adjointe – Véronique GALI – Florise PADER.

Messieurs : Gérard CAFFORT – Régis COMBERNOUX – Thierry FERRAND – Patrick LOISEL  
Paul MARTIN – Olivier MORICEAU.

**Procuration** : Madame Florence BARBOT à Madame Line GAL.

**Absentes** : Mesdames Florence BARBOT, Véronique FONTENEAU, Agnès VRINAT-JEANNEAU.

**Absents** : Messieurs Martinho DE PASSOS, Marc LARROQUE, Norbert RIEUSSET.

**Secrétaire de séance** : Madame Florise PADER

**Objet** : Approbation du COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : budget annexe du service EAU ET ASSAINISSEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion, et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu sa délibération n°20/2020 en séance du 25 juin 2020, portant adoption du budget primitif 2020 du budget annexe du service EAU ET ASSAINISSEMENT,

Vu les conditions d'exécution budgétaire,

Vu l'état des restes à réaliser du budget annexe du service EAU ET ASSAINISSEMENT au 22 décembre 2020,

Considérant que Mme Line GAL, 1<sup>er</sup> Adjoint a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2020 du budget annexe du service EAU ET ASSAINISSEMENT,

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le compte administratif 2020, joint en annexe, arrêté comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<i>Chap.</i>	<i>Libellé</i>	<i>CA 2020</i>	<i>Chap.</i>	<i>Libellé</i>	<i>CA 2020</i>
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	56 445,13
020.	Dépenses Imprévues		021.	Virement de la section d'exploitation	
040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 780,00	040.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 729,30
16.	Emprunts et dettes assimilées	5 479,19	10.	Dotations, fonds divers et réserves	3 035,40
21./10001.	Immobilisations corporelles/ ADDUCTION EAU POTABLE				
21./10002.	Immobilisations corporelles/ ASSAINISSEMENT STATION EPURATION	5 036,53			
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>22 295,72</b>		<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>86 209,83</b>

**RESULTAT 2020 - SECTION INVESTISSEMENT : 63 914,11****SECTION EXPLOITATION**

<i>Chap.</i>	<i>Libellé</i>	<i>CA 2020</i>	<i>Chap.</i>	<i>Libellé</i>	<i>CA 2020</i>
002.	Résultat d'exploitation reporté		002.	Résultat d'exploitation reporté	54 006,55
011.	Charges à caractère général	42 675,65	013.	Atténuations de charges	
012.	Charges de personnel et frais assimilés	21 799,70	042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 780,00
014.	Atténuations de produits		70.	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marché	93 896,59
022.	Dépenses imprévues		74.	Subventions d'exploitation	7 000,00
023.	Virement à la section d'investissement		75.	Autres produits de gestion courante	159
042.	Opérations d'ordre de transfert entre sections	26 729,30	77.	Produits exceptionnels	
65.	Autres charges de gestion courante				
66.	Charges financières	2 285,27			
67.	Charges exceptionnelles	276,48			
68.	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 058,30			
	<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>95 824,70</b>		<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>166 842,14</b>

**RESULTAT 2020 – SECTION EXPLOITATION : 71 017,44**

Vu la maquette du compte administratif 2020 joint,  
Le conseil municipal,  
Entendu l'exposé du rapporteur,  
Et après en avoir délibéré,

**DECIDE**

- DE DONNER ACTE à Madame la 1<sup>er</sup> Adjoint de la présentation faite du compte administratif 2020 du service EAU ET ASSAINISSEMENT, lequel peut se résumer ci-dessus.
- DE CONSTATER pour la comptabilité du service EAU ET ASSAINISSEMENT, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, aux résultats d'exploitations de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser.
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Le compte administratif 2020 est approuvé à l'unanimité, des membres présents et représentés.**

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Madame Line GAL 1er Adjoint**



